

Actualités

PATINOIRE SUR LA RIVIÈRE

La prudence est de mise

L'état de la glace sur la rivière et sur les patinoires est en fonction de la météo qui n'a pas été très clément à ce jour, à tout le moins pour les amateurs de patin.

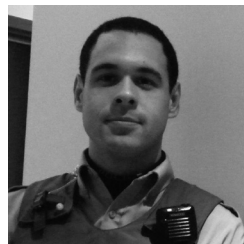
Un bon indice pour savoir si la rivière est fréquentable **pour les patineurs** est de vérifier si la Municipalité y a aménagé la patinoire. Si ce n'est pas le cas, c'est que les normes de sécurité exigées ne sont pas rencontrées et qu'il pourrait être dangereux d'y circuler. La patinoire n'est pas aménagée pour les véhicules, quels qu'ils soient, et on comprendra dès lors que le danger est encore plus présent pour ceux-ci.

Les citoyens doivent faire preuve d'une extrême prudence en tout temps, car même si la patinoire a été aménagée sur la rivière, les brusques changements de température - et ils sont très fréquents - peuvent mettre la solidité de la glace à l'épreuve et celle-ci peut devenir dangereuse.

Pour connaître l'état de la glace des patinoires (rivière et rue Saint-Pierre), **consultez la page d'accueil du site Internet municipal ou encore notre page Facebook**. Le plus récent commentaire publié demeure celui en vigueur jusqu'à la mise à jour suivante.

PRÉSENTATION DE NOTRE policier parrain

Le parrainage des municipalités consiste en une présence familière d'un policier dans une municipalité ciblée. À Sainte-Martine, c'est l'agent Jean-Philippe Voyer qui agit à titre de parrain. Il participe entre autres à des rencontres dans la communauté afin de recueillir de l'information d'intérêt concernant la sécurité publique. Il peut ainsi réaliser des patrouilles stratégiques afin de valider l'information obtenue, poser les actions requises et finalement, faire un suivi de ces constats ou des actions posées avec les représentants de la municipalité.



Par exemple, des incivilités ainsi que de la consommation d'alcool et de stupéfiants au « Skate park » avaient été rapportées aux policiers. Lors de ses présences à Sainte-Martine, l'agent Voyer a fait des patrouilles et des vérifications dans ce secteur. Sur place, des arrestations pour possession de stupéfiants ont été effectuées ainsi que l'émission de constats d'infraction à des personnes ayant consommé des boissons alcooliques dans un parc.

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Mme Maude Laberge élue préfète

C'est le 25 janvier 2017, à l'issue du vote tenu lors de l'assemblée publique du Conseil des maires pour la préfecture de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que Mme Maude Laberge, mairesse de Sainte-Martine, était élue à l'unanimité préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry, succédant ainsi à M. Yves Daoust pour une période de deux ans. Elle devient la seconde femme à accéder à ce poste depuis 1982, Mme Marcelle B. Trépanier ayant occupé cette fonction de 1982 à 1983.

Le maire de Saint-Louis-de-Gonzague, M. Yves Daoust, a annoncé qu'il tirait sa révérence du poste de préfet de la MRC de Beauharnois-Salaberry qu'il occupait depuis 22 ans. Ce retrait annoncé par M. Daoust s'est effectué préliminairement au vote prévu à tous les 2 ans pour cette fonction au sein des MRC, tel que le prévoit la Loi sur l'organisation territoriale municipale (LOTM).

« *Au nom de mes collègues maires et mairesses, je salue haut et fort la grande contribution de M. Daoust à l'essor de notre région au cours de ces deux dernières décennies, mais aussi à ses qualités de rassembleur qui ont fait en sorte d'insuffler autour de la table du conseil des maires cet esprit de collégialité si cruciale à la croissance d'une collectivité. Lui succéder ne sera pas facile, mais je compte m'inspirer grandement de son leadership et de sa ténacité afin que se poursuive l'heureuse croissance que connaît notre territoire depuis quelques années. Encore une fois, un grand merci à M. Daoust pour son apport indéniable à la politique municipale régionale* » de conclure Mme Maude Laberge, nouvelle préfète pour la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Pour accompagner Mme Laberge dans ses nouvelles fonctions et faciliter la transition, les maires et mairesses ont confirmé M. Yves Daoust dans la fonction de préfet suppléant, une responsabilité attribuée pour une période d'un an.

Source : MRC de Beauharnois-Salaberry

Sainte-Martine sur VOILÀ!

Votre municipalité est inscrite à la plateforme web **Voilà! Signalement**. Vous pouvez désormais signaler un problème non urgent à votre municipalité via votre téléphone intelligent, tout simplement.

Étape 1 Localisez-le

Ciblez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.

Étape 2 Photographiez-le

Sélectionnez la nature du problème dans une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.

Étape 3 Envoyez-le

Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

Téléchargez l'application gratuitement dans l'App Store ou dans Google play

DANS CETTE ÉDITION

ACTUALITÉS.....	1	FINANCES MUNICIPALES.....	3
MOT DE LA MAIRESSE.....	2	CULTURE, LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE.....	4

Mot de la mairesse



Chers citoyennes et citoyens,
Je profite de cette première édition de l'année pour vous souhaiter santé, bonheur et de belles réalisations dans vos projets !

Nous avons terminé l'année 2016 avec l'adoption du budget pour la prochaine année. Grâce à nos efforts pour atténuer l'impact du nouveau rôle, 86 % des unités de taxation connaîtront un gel, voire une diminution de leur charge fiscale en 2017. En ce qui concerne le rôle d'évaluation des terres agricoles, celui-ci a connu une augmentation de 40 %, mais nous sommes heureux d'avoir réussi à réduire l'impact fiscal à seulement 9 %, en tenant compte de la subvention du MAPAQ.

Nous avons adopté au même moment le premier Plan triennal d'immobilisation (PTI) de la Municipalité de Sainte-Martine. Nous sommes aussi très fiers d'avoir désormais cet outil de planification et de nous être conformés à la loi qui l'exigeait.

Je termine en soulignant que 2017 sera riche en projets. Nous continuerons notre travail de mise à niveau tant sur le plan administratif, réglementaire qu'urbanistique.

Nous travaillerons ardemment à améliorer nos espaces de vie publics, dont les parcs et la nouvelle bibliothèque seront du nombre des changements majeurs à surveiller, en ayant toujours à l'esprit d'améliorer la qualité de vie et de favoriser des liens sociaux forts entre concitoyens.

Maude Laberge, mairesse

Engagement social

Le conseil municipal de Sainte-Martine s'emploie au quotidien, avec le personnel municipal, à améliorer la qualité de vie des citoyens de la municipalité et ce, dans nombre de sphères. L'engagement social est un des chemins que le conseil municipal emprunte pour atteindre cet objectif.

Sainte-Martine : Municipalité alliée contre la violence conjugale

En novembre dernier, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et ses 42 maisons membres lançaient une vaste campagne de sensibilisation impliquant les municipalités du Québec. L'objectif de cette campagne est d'envoyer un message fort et concerté aux Québécoises et Québécois. Voici les grandes lignes qui ont motivé votre conseil municipal à prendre position :

- La Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes (en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal);
- le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

- il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont eu lieu à travers le Québec;
- comme gouvernement de proximité, tout en tenant compte que la violence conjugale relève exclusivement de la compétence des gouvernements provincial et fédéral, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Ainsi, lors de sa séance ordinaire du 6 décembre dernier, Sainte-Martine était proclamée, par résolution du conseil municipal, Municipalité alliée contre la violence conjugale (résolution 2016-12-251).

Appui au Regroupement pour un Québec en santé

Regroupement pour un Québec en santé est un organisme qui mobilise les décideurs de tous les milieux de vie pour l'implantation d'environnements favorables à un mode de vie sain, en réponse aux attentes de la population québécoise.

L'organisme demande au gouvernement du Québec :

- de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et Québécoises

- d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan visant la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécoises.

Puisque les actions de Regroupement pour un Québec en santé s'inscrivent dans les objectifs du conseil municipal de Sainte-Martine en matière de saines habitudes de vie, ce dernier lui a donné son appui le 6 décembre dernier et s'engage à promouvoir les actions qu'il entreprendra (Résolution 2016-12-251).



MAIRIE

3, rue des Copains, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
Télécopieur : 450 427-7331
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca
www.municipalite.sainte-martine.qc.ca



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

238, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-7284
martine@reseaubibliomonteregion.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 20 h 30
Jeudi 13 h 30 à 15 h 30 et 19 h à 20 h 30
Samedi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DESJARDINS

13, rue Ronaldo-Bélanger, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
linda.laberge@municipalite.sainte-martine.qc.ca

MUSÉE MUNICIPAL DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph, 2^e étage
Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-1833
spsm1998@gmail.com

HEURES D'OUVERTURE :

De juin à octobre - horaires multiples

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050

HEURES D'OUVERTURE :

Ouvert à l'année
Consultez le site web pour connaître l'horaire

CONSEIL MUNICIPAL

Maude Laberge, mairesse

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Poste no. 1 Normand Sauvé
Poste no. 2 Richard Laberge
Poste no. 3 Jean-Denis Barbeau
Poste no. 4 Carole Cardinal
Poste no. 5 Mélanie Lefort
Poste no. 6 Dominic Garceau

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2017

Premier mardi de chaque mois
à 19 h 30 à la salle du conseil
1, rue des Copains, Sainte-Martine J0S 1V0

DATES 2017

17 janvier	2 mai	5 septembre
7 février	6 juin	3 octobre
14 mars	4 juillet	14 novembre
4 avril	8 août	5 décembre
		19 décembre (budget)

© Municipalité Sainte-Martine

Le nouveau rôle d'évaluation

À tous les trois ans, la valeur des propriétés dans une municipalité est réévaluée en fonction du marché et des améliorations effectuées aux bâtiments. Ces informations sont consignées par un évaluateur agréé dans un rôle d'évaluation. Celui-ci est utilisé notamment, pour établir les taux de taxation sur la valeur foncière, c'est-à-dire le montant de base exigé d'un propriétaire à titre de taxe municipale, calculé en fonction de la valeur de sa propriété. À Sainte-Martine, le nouveau rôle d'évaluation déposé pour les années 2017 à 2019 présente une hausse de la valeur moyenne des propriétés de 10,97 %. Voici comment ces hausses se distribuent selon les principales catégories d'immeubles.

	RFU 2016	RFU 2017	VARIATION
NON-RÉSIDENTIEL	42 281 764 \$	44 783 816 \$	5,92 %
6 LOGEMENTS	11 213 517 \$	12 162 582 \$	8,46 %
RÉSIDENTIEL	432 731 019 \$	458 517 402 \$	5,96 %
AGRICOLE	81 658 000 \$	114 734 500 \$	40,51 %
MUNICIPALITÉ (TOTAL)	567 884 300 \$	630 198 300 \$	10,97 %

AFIN DE PALIER À CES HAUSSES DE VALEURS la Municipalité a pris plusieurs mesures particulières :

Diminution globale des taux :



Gel des tarifs pour :

La gestion des matières résiduelles ● Le réseau des eaux usées
L'eau potable pour le secteur non-résidentiel ● Les piscines

Diminution du tarif relatif à l'eau potable pour le secteur résidentiel qui passera de 210 \$ à 200 \$ par unité d'évaluation

Un défi bien relevé

À la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2017-2019, la valeur moyenne des propriétés de Sainte-Martine a augmenté de 10,97 % cette année. La Municipalité est intervenue sur les différents taux de taxation et tarifs afin d'estomper le plus possible l'effet de cette augmentation sur le compte de taxes annuel.

Un premier programme triennal d'immobilisation à Sainte-Martine

(Jetez un coup d'œil aux différents projets sur notre site Internet)

INVESTISSEMENTS TOTAUX PRÉVUS 2017-2019	
Budget de fonctionnement	584 000 \$
Surplus libres	510 000 \$
Fonds de roulement	308 000 \$
Emprunt	775 000 \$
Programmes de subvention	905 000 \$
TOTAL	3 082 000 \$

« Grâce à nos efforts pour atténuer l'impact du nouveau rôle, l'augmentation moyenne de la taxation a été maintenue la plus basse possible, frôlant notamment le 0 % pour les immeubles résidentiels. Plusieurs citoyens verront même leur charge fiscale diminuée en 2017 »

Mme Maude Laberge, mairesse

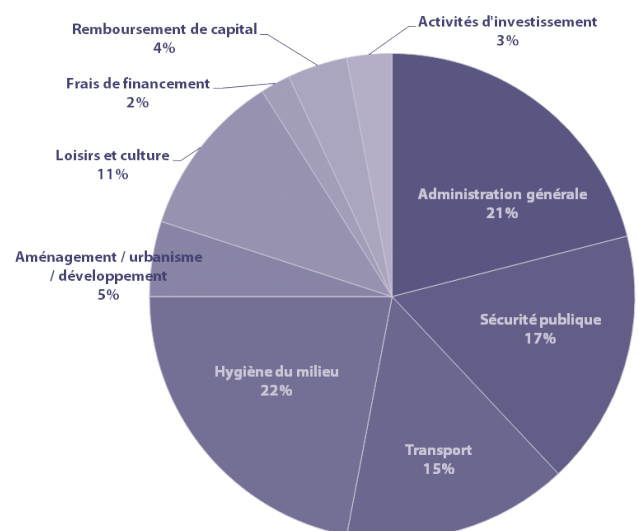
Budget 2017

La Municipalité a déposé encore une fois cette année un budget équilibré, présentant des revenus et dépenses de 6 029 753 \$, pour une hausse de 3,94 %.

À retenir de cet exercice budgétaire :

- deuxième année consécutive d'équilibre budgétaire;
- maintien de la santé financière de la municipalité;
- augmentation générale de la valeur des immeubles de près de 11 %;
- faible augmentation de la taxation des différentes catégories d'immeubles malgré l'augmentation substantielle de leur valeur moyenne au nouveau rôle (2 % pour le non-résidentiel et le 6 logements et plus, 0 % pour le résidentiel et 9 % au réel pour l'agricole);
- dernière année d'ajustements importants au niveau de la masse salariale dans le contexte de la réorganisation administrative;
- diminution du tarif relatif à l'eau potable pour le résidentiel;
- gel des autres tarifs.

Comment se distribue un dollar perçu par la Municipalité?



Souper de la Saint-Valentin

DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les directeurs et directrices de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Sainte-Martine, vous invitent cordialement à leur souper de la Saint-Valentin. Cette soirée sera suivie d'une danse.

Souper et soirée 32 \$ / personne • Soirée seulement 7 \$/personne

Samedi 11 février à 18 h

Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins
13, rue Ronaldo-Bélanger

Journée spaghetti

AU PROFIT DU CLUB DE PATINAGE
ARTISTIQUE DE SAINTE-MARTINE

Venez partager un repas sur place avec vos voisins et amis.
Possibilité de repas pour emporter.

12 ans et + 10 \$ • 5 à 11 ans 5 \$ • 4 ans et moins gratuit

Dimanche le 19 février 2017 de midi à 20 h

Centre communautaire
Saint-Jean-Baptiste et Desjardins
13, rue Ronaldo-Bélanger



Patinage libre à l'aréna

CHANGEMENT À L'HORAIRE

Il y a habituellement patinage libre gratuit les **dimanches de septembre à avril, de midi à 13 h 30**, gracieuseté des quatre municipalités participantes, dont Sainte-Martine.

Toutefois, en raison d'événements spéciaux, veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de patinage libre les dimanches...

19 février (tournoi de hockey adulte)

9 avril (spectacle de fin d'année CPA)



Les ateliers ont lieu à la
Bibliothèque municipale
238, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine

Ateliers animés par
AnneMarie Bourgeois

Détails :
www.annemariebourgeois.com

Infos et réservation :
annemariebourgeois@yahoo.ca
438 873-1141

Ça barbote dans la Châteauguay!

Atelier Le crayon aquarelle

Samedi 18 février de 10 h à 11 h 15

Partons à la découverte des magnifiques poissons qui nagent au fond de la rivière Châteauguay. Avec nos crayons aquarelle et nos pinceaux, on les fait barboter... sur papier!

Cet atelier s'adresse au 6-10 ans.

La fabrique de héros

Atelier BD pour les 11-15 ans

Judi 23 février de 19 h à 20 h 15

Les expressions faciales, les vêtements, la posture, les accessoires... Tels des savants fous, on mélange ces ingrédients pour créer de toutes pièces des héros de BD bien originaux!

Cet atelier s'adresse aux 11-15 ans.

Vivre
ensemble
et en **santé**

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE

L'atelier GRATUIT a pour objectif d'apprendre aux Québécois des trucs, des astuces et des recettes pour cuisiner sans gaspiller à partir d'invidus comestibles des marchands IGA participants.



En présence d'un chef de la Tablée des Chefs et d'un expert en gaspillage alimentaire, ces ateliers de 120 minutes sont entièrement gratuits, mais pour cela, vous devez vous inscrire en ligne!

<http://bit.ly/2iyztvU>

Dimanche 12 février 2017 de 13 h 30 à 15 h 30

Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins
13, rue Ronaldo-Bélanger

À la Saint-Valentin

OFFREZ DU CHOCOLAT, POUR LE PLAISIR ET LA SANTÉ!



Le cacao renferme une foule d'éléments nutritifs et des polyphénols, une famille d'antioxydants également retrouvés dans les fruits, les légumes, le thé et le vin. Les polyphénols ont des effets cardioprotecteurs. Choisir un chocolat noir qui contient au moins 65 % de cacao. Sachez que le lait contenu dans le chocolat au lait diminue l'absorption des polyphénols dans les intestins.

Bien que le chocolat contienne des gras saturés, il s'agit principalement d'acide stéarique, un gras qui n'est pas néfaste et qui exercerait même certains effets bénéfiques sur le plan cardiovasculaire. Le chocolat contient aussi de nombreux éléments nutritifs : magnésium, phosphore, zinc, fer, et vitamines du groupe B. Un carré de chocolat de 30 g contient 5g de fibres.

Cela dit, sa teneur élevée en gras et en sucre en fait tout de même un aliment à consommer avec modération. Une portion de 30 g par jour serait raisonnable.

Source : Lucie Laurin, nutritionniste en santé publique au CSSS Jardins-Roussillon